La place portuaire de La Rochelle ouvre ses portes le 11 juin

mardi 23 mai 2023, par lpe

La place portuaire se fait une joie d'ouvrir à nouveau ses portes au public. Cette journée est l'occasion exceptionnelle d'en savoir plus sur les activités du port de commerce, de rencontrer les professionnels au travers d'animations et de visites guidées, de comprendre ses métiers souvent méconnus ou encore redécouvrir le site en arpentant les quais et en montant à bord des navires présents.

Cette année la journée port ouvert aura lieu le dimanche 11 juin de 10h à 19h.

Animations phares :

• 11h, 14h & 16h30 : démonstration des engins de manutention hors normes orchestrée par AMLP avec le concours du groupe Sarrion, d'Europorte et de Fret SNCF ;

• 12h30 : parade nautique avec des navires et vedettes ouverts à la visite.

Nouveauté : le petit train du Port

Une ambition commune anime l'ensemble des partenaires et professionnels de la place portuaire : faire découvrir leur univers professionnel au grand public. Cette année, en plus des rencontres, visites guidées et autres animations proposées, un parcours a été créé pour permettre une présentation ludique des différentes filières de la place portuaire.
Le visiteur parcourt le périmètre ouvert à la visite à bord d'un petit train et profite de quatre haltes proposant un focus sur une filière présentée par un professionnel.

Une seule visite à réserver dès maintenant

Visite de la Vigie, « tour de contrôle » du Port, par petits groupes de 10 personnes. Réservations obligatoires avant le 28 mai, à partir du site : www.larochelle.port.fr/grand-public/journee-port-ouvert

La balade à vélo commentée de 7 km (environ 2h30) avec passage sur le quai Lombard, l'Anse Saint-Marc et le Môle d'Escale (départ de la randonnée à 10h) est désormais complète.

De nombreuses autres visites et animations sont libres et attendent le public comme la visite du Port par la mer, la visite historique du bassin à flot, la forme de radoub, la visite de la base sous-marine…

Une manifestation labélisée niveau 4 de la charte éco-évènement de la Ville de la Rochelle

Labélisée depuis l'an dernier niveau 3, la Journée Port Ouvert a atteint cette année le niveau maximum grâce à la mise en place d'actions complémentaires autour de la gestion des déchets (compostage), la sobriété dans la communication, la réutilisation des signalétiques et matériaux déployés lors des éditions précédentes, l'abandon de l'impression des programmes et flyers par la mise en place d'une application avec un programme interactif.
Cette application permet à chacun de préparer sa venue et sa visite.

Informations pratiques :
• Restauration sur place : afin de permettre aux visiteurs de passer la journée sur site, de nombreux foodtrucks proposent du salé ou du sucré, il y en a pour tous les goûts.
• Accès par la Maison du Port, 141 boulevard Emile Delmas à La Rochelle :
- En vélo, car il est possible de circuler à vélo dans l'enceinte de la Journée Port Ouvert ;
- En bus avec la ligne Illico 1a direction La Pallice – arrêt « magasins généraux » (réseau Yélo) ;
- En voiture, parking gratuit au 127 boulevard Emile Delmas.

Le matin, il est préférable d'emprunter le boulevard Denfert-Rochereau (l'est du boulevard Delmas étant inaccessible en raison du marché).

Plus d'informations : www.larochelle.port.fr

A propos : Port en eau profonde de la façade atlantique, Port Atlantique La Rochelle est le 6e port français avec 6 terminaux (276 ha de domaine terrestre), totalisant 4475 mètres de quais reliés au réseau ferré national. Les îles de Ré et Oléron confèrent aux navires un accès protégé et rapide (45 minutes de pilotage). Avec un trafic total 2022 de 9,6 millions de tonnes, dont près de 4 millions de céréales, 3 millions de produits pétroliers raffinés, 600.000 tonnes de produits forestiers et 900.000 tonnes de vracs agricoles, Port Atlantique La Rochelle est le 1er port français pour l'importation de produits forestiers et de pâte à papier et le 2e port français pour l'exportation des céréales.

Toutes les informations : https://journeeportouvert.fr

Crédit photo : © Thierry Rambaud / PALR